

Gouvernance TEC

Le contenu ci-dessous constitue des réflexions et est à ce stade une proposition qui se verra bonifiée, évoluée suite aux discussions avec le collectif qui prendra part aux réflexions.

Structure juridique gunesceline@gmail.com	2
Cadre de la gouvernance albane.gelin@gmail.com gunesceline@gmail.com	3
Connexions et interactions Ln V	5
Mode de prise de décision en fonction des questions albane.gelin@gmail.com	6
Espace de liberté gunesceline@gmail.com	6
Processus d'entrée et de sortie Ln V	6
Gestion de conflits Ln V	8
Réflexion AMI PTCE remi.ceret@gmail.comgunesceline@gmail.comigor louboffLn V	9
Archive	12

Intention :

1. poser des propositions et éclaircissements (options)
→ Ln et Céline en fonction des thèmes, pour jeudi
2. discuter avec Albane de sa vision des besoins de communication interne / roles / réunions et voir comment réaliser une écoute du centre sur la gouvernance
→ Céline, pour jeudi
3. commencer écoute du centre (= récoltes des envies/ besoins et idées) avec les personnes qu'on croise
→ Ln (peut commencer maintenant mais sinon on le lance jeudi)

Idées pour présentation :

- représentation de l'existant ; representation des futurs possibles ; delta / tensions possibles-constructifs

DOC : [synthèse de l'existant](#)

1. Structure juridique

gunesceline@gmail.com

- Statut juridique :

- **Groupement de fait** (on agit ensemble mais on n'a pas de personnalité morale)
- **association Loi 1901** → c'est l'existant - statuts dormants pour l'instant - pour éviter les lourdeurs administratives et la concentration des pouvoirs
- **Conseil de développement du PETR**
(<https://conseils-de-developpement.fr/definition/>)
- **Société Coopérative d'Intérêt Collectif** → (avec par exemple un service de comptabilité écosystémique ^^)
- **Fédération**

- structure organisationnelle (de fait /non juridique) :

- **structure associative classique** : ex : association d'éducation populaire
- **tiers-lieu** :
- **communauté** - collectif intégré : fonctionnant en cercles sur des thématiques
- **réseau**
- **Pôle territorial de coopération économique** : Reconnu par l'article 9 de la loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014, Les pôles territoriaux de coopération économique sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, au sens de l'article 1er de la présente loi, qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable.
 - cadre récent, fait exprès pour répondre aux dynamiques de synergies territoriales / tiers lieux.
 - à doubler d'une structure juridique (SCIC, association ou autre)
 - question : comment le formaliser ? peut on arriver avec une idée de PTCE sans autres acteurs ?

>> discussion **AMI PTCE Émergents**

Lien [ici](#) & [cahier des charges](#)

Échéance : 23 juin 2021

2^{de} vague : sept 2021

>> Retours nourrissants :

- *PTCE pourquoi pas -> focus sur coop agricole ; les structures ; on perd notre liberté ? ; la contrainte peut nous permettre de coopérer ; peur de rester dans "notre bulle" vs. on pourrait bosser avec des acteurs qui pourraient relier*

- *Risque de structurer une démarche pour répondre à une AMI ; laisser l'organisme vivre*
- *PTCE est en lien avec des entreprises ce qui n'est pas le cas pour TEC ; poser la question de ce qu'on souhaite en collectif*

- **archipel** : un ensemble de structures indépendantes mais de culture commune - un voilier pour relier les structures - des pirogues pour les projets communs
- **rhizome** :
- **écosystème** :

2. Stratégie d'action

1. **Objet sociétal** : favoriser la transition écologique et sociale du Pays du Bocage Ornais / faire émerger un nouveau modèle de société centré sur l'humain et l'environnement

2. Modes d'action existants

- création de liens entre élus, habitants, néo-ruraux et voisins : réseau de communication sur whatsapp, apéros, cafés
- communication et inspiration - passerelle et coliving
- organisation de rencontres citoyennes sur des thématiques de transition écologique et sociale
- lancement et accompagnement de projets citoyens sur des thématiques de transition écologique et sociale : agriculture/ alimentation (filière légumière, jardin potager), santé, habitat (démonstration, coliving...), transition personnelle...

3. Théorie d'action : chaîne de causalité

→ *quelles actions sont les plus efficaces pour réaliser notre objet sociétal ?*

Indicateurs de changement : comment savoir si nous oeuvrons vraiment pour l'émergence d'un nouveau modèle de société centré sur l'humain et l'environnement ?

- **Sensibilisation des habitants du bocage ornais aux thématiques sociales et environnementales**
- **Attractivité du territoire du Bocage Ornais pour des personnes intéressées par la transition écologique et sociale**
- **Réalisation de projets citoyens à impact social et environnemental positif**
- **Modification des pratiques sociales et de la convivialité augmentation des capacités sociales, diversité et inclusion**

- **Bien-être des personnes vivant aux alentours du coliving**

Tableau avec les indicateurs

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1CKYbk-Srocg3ug1mPw4NGXc4YkCzuJQi9YTndj6-qoQ/edit#gid=0>

Si on analyse ces différents indicateurs :

- bonne participation des néo-ruraux aux activités sociales collectives
- peu de mélange avec les voisins historiques (covid) → attention à la mixité sociale
- intérêt des personnes à participer à TEC : ? ya t-il toujours beaucoup de demandes, et sur quels sujets, quels publics ? (igor.louboff@gmail.com)
- activité de la coop avec les institution = OK
- autres : voir dans le tableau
-

Objectif :

Théorie d'action : montrer et faire expérimenter un nouveau mode de vie et de travail, pour inciter les personnes à s'installer et à œuvrer pour la transition de manière collective, à l'échelle locale. Faire le lien entre les citoyens et les élus pour montrer une nouvelle manière de faire de la politique, par l'action collective locale et le lien entre une diversité de publics et d'acteurs, sur le principe des communs.

4. Ressources internes

- **compétences** : gestion de projet, réponse à des appels à projets, bénévoles qualifiés en : développement web, facilitation de l'intelligence collective, animation de communautés, conseil, agronomie, sensibilisation climat (Fresque), travaux, jardin, etc..
- **réseau** : réseau local auprès des élus (via la coop des territoires notamment), réseaux amis : Powa (facilitation), Chemins de la transition (formation pro), Assemblée virtuelle (digital), Offiscience...
- **lieu** : Coliving el Capitan

→ **Ressources à mobiliser** : bénévoles qualifiés qui travaillent déjà beaucoup (Manon, Estelle) ou ne savent pas comment participer (ex : Jérôme), ressources financières de personnes souhaitant investir et ne savent pas où placer

5. Ressources externes / place dans l'écosystème

- ressources externes à mobiliser : ??

3. Cadre de la gouvernance

albane.gelin@gmail.com

gunesceline@gmail.com

Cercles/commissions, rôles (fonctions) et niveaux d'engagement (implication/ ancienneté).

→ Apports théoriques issus du (génial) mémoire de (la non moins géniale) Albane

Les organisations en gouvernance partagée se structurent de manière holarchique. Selon ce concept développé par Arthur Koestler les systèmes vivants sont des structures complexes dans lesquelles chaque sous-système est à la fois autonome et dépendant de la structure la plus large dans laquelle il s'insère (Koestler, 1967).

Ainsi, l'organisation est scindée en « cercles » chacun composé (si le besoin se fait sentir) de « sous-cercles » autonomes (Rau et al, 2018). Chaque cercle est libre d'agir dans le périmètre d'autorité fixé par le collectif. Seulement les décisions qui sont à cheval entre plusieurs domaines, sont prises par le cercle supérieur ou « cercle parent ». Le but est ainsi de prendre les décisions au niveau le plus spécifique de l'organisation, partant du principe que ce sont les « personnes qui font qui savent et donc qui décident » (Michotte, 2018). Ce mode de fonctionnement qui répartit les pouvoirs, est plus résilient, rapide et agile : en cas de difficulté d'un cercle, le cercle parent pourra facilement lui apporter du soutien.

La coordination entre les cercles repose sur deux représentant·e·s par cercle appelés « liens » qui, présent·e·s et souverain·e·s aux réunions des cercles connexes, assureront la circulation ascendante et descendante des informations et du pouvoir.

Au sein des cercles et sous-cercles, les tâches à accomplir et les décisions à prendre sont regroupées sous forme de rôles qui ont chacun un périmètre de responsabilités très clair et explicite, également décidés collectivement. Un rôle peut être tenu par une ou plusieurs personnes, qui aura/auront pleine autorité dans le périmètre qui lui/leur aura été fixé (cela n'empêche en rien la prise d'avis du reste du groupe). Le collectif décide de faire confiance à celles et ceux à qui est donné mandat pour prendre les « bonnes décisions »

Proposition : gouvernance en cercles → à établir avec tout le groupe

Un cercle coeur : avec les référents de chaque groupe, pour les décisions importantes sur l'entièreté du collectif → cercle stratégie/partenariats/ qui réunit des gens des différentes structures / cercles

structures : coliving, passerelle, Fabrique du Bocage,

thématiques : agri/alim, habitat, santé, → au sein des projets d'adhérents : jardin communautaire, Ehpad, bien-être,

Réflexion sur les thématiques : proposition Céline

- agriculture et alimentation
- tiers lieux
- habitat/énergie

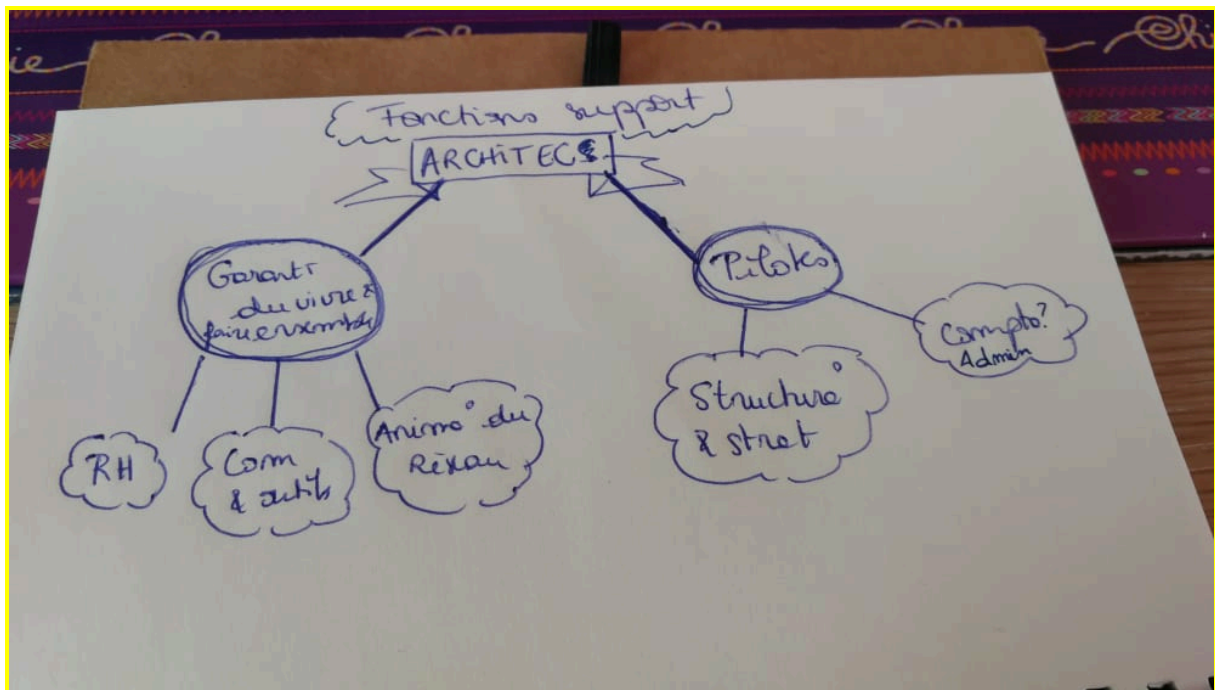
Autres thématiques à saisir :

- éducation
- santé
- mobilité
- transition individuelle (codéveloppement pro/perso, bien-être)
- écologie et climat
- inclusion et diversité

Info sur l'orga à flers agglo :

Groupes support (ArchiTECtes)

- structuration / stratégie
- communication et partenariats
- richesse humaine (parcours d'insertion, inclusion, gestion des bénévoles, gestion des conflits, des départs, espace de liberté ...)
- animation du réseau TEC (cercle inter-structures et infos aux personnes)



Groupes action (Bâtisseurs)

Un cercle inter-projets pour échanger et s'informer

Des cercles thématiques ou par activité

Inspiration

Rencontres citoyennes et émergence

Accompagnement de projets

Animation de réseau

Des sous-cercles par projet (jardin communautaire, thématiques, etc)

Inspiration exemple de la gouvernance de Paris Bascule -> Proposition en niveaux d'engagement + gouvernance en cercle

*4 groupes support + 3 groupes action + groupe coeur composé des référents des groupes
+ sous-groupe : soutien écosystème*

Inspiration Makesense :

<https://makesenseorg.medium.com/makesense-gouvernance-et-organisation-ce-que-nous-avons-appris-en-chemin-12f5287bed9a>

4. Rôles et niveaux d'implication :

Synthèse de l'existant :

TEC :

- Statuts de TEC (?)
- Document [Rôles dans TEC et gouvernance](#) (Anne Laure et Hélène)
- Brouillon réflexion [Rôles dans TEC](#) suite au WE TEC (Céline)
- Modes de prise de décision ?

Coliving :

- [Statuts à El Capitan](#) (Miro "Parcours Cowlivers" de Manon et Estelle)
- [Les rôles à EL Capitan](#) (Anne Laure)

Pour chaque rôle : (mix entre coliving et [Définition Rôles UDN](#))

- titre
- raison d'être (à quoi sert ce rôle ? qu'est ce qui n'existerait pas sans lui ?)
- activités / redevabilités
- domaine d'action/périmètre (ressources de l'organisation dont la gestion est confiée à ce rôle)
- pouvoir de décision/objection/ consultation/ information sur les domaines
- pré-requis : conditions pour tenir ce rôle
- outils de travail communs
- canaux de communication

Idées Céline :

Des rôles thématiques (support ou projets ou extérieur) + des niveaux en fonction de l'ancienneté

Rôles thématiques (du coup pas forcément besoin de le répéter sur les slides)

Architecte = support → personnes travaillant sur le “cadre” de TEC, sur le support de l'association Territoire en Commun

---> support de l'association : stratégie, structuration interne, budget

—> cadre et animation du réseau TEC : communication, animation de la communauté de citoyens, partenariats

- **TECniciens** = projets → personnes travaillant sur des projets au sein de Territoire en Commun

—> gestion des projets de territoire lancés dans le réseau TEC - Coliving El Capitan, qu'est ce qu'on mange dans le Bocage, Eco-construction, Passerelle Normandie...

---> contribution aux projets (bénévoles moyen terme)

- **Membres du réseau Territoires en Commun :**

- Élus, institutions, voisins et citoyens engagés
- personnes amies de la communauté qui participent régulièrement aux événements TEC et/ou créent leurs propres projets et participent à d'autres projets Ornaïs : Chemins de la transition, Happy Dev...

----- un statut particulier pour :

- **Voisins du Bocage** : les amis nouvellement installés sur le territoire et souhaitant participer à la vie sociale de la communauté
- **Partenaires et voisins de TEC** : citoyens et structures déjà implantés sur le territoire
—> Groupe FB et mailing list, invitation aux apéros

Niveaux d'engagement : en fonction de l'ancienneté (implic'oignon)

Plusieurs niveaux d'engagement :

Patriarche/ Matriarche/ Architecte du bocage : référent long terme, installé depuis ou pour au moins 6 mois sur le territoire, connaît très bien TEC et peut orienter la plupart des brebis égarées.

Pour être reconnu Patriarche ou Matriarche :

- avoir totalisé ou viser une implication de plus de 6 mois dans un ou plusieurs sujets
- autre ?

AppuiTEC/ guide champêtre : bénévole coup de main → personne installée sur le territoire pour quelques temps, donne un coup de main sur un/des projet/s ou sur le support, connaît assez bien TEC pour guider des nouveaux

Pour devenir un bel AppuiTEC :

- être dans le coin depuis assez de temps pour connaître tous les marchés de producteurs
- s'impliquer régulièrement dans un ou plusieurs sujets (support ou projet ou apéros)
- être mentor pour 2 Newbie (et co-animer une activité /atelier avec eux)

Newbie/ pépiniériste en herbe : personne en phase d'installation sur le territoire, en début d'implication dans TEC, découvre et teste les différents sujets.

Pour être un Newbie en pleine croissance :

- être en phase d'installation sur le territoire
- lire le livre Blanc TEC et savoir de quoi ça cause

Ami/Contributeur ponctuel : personne qui aide pour un sujet en apportant son expertise technique, ou son réseau, depuis le territoire ou depuis Paris

Pour devenir un contributeur ponctuel :

- s'impliquer sur 1 ou plusieurs sujets avec une expertise spécifique

Porteur de projet TEC : personne qui porte un projet né au sein des discussions TEC

Représentation de TEC

4. est ce que TEC c'est une structure parmi le coliving / la coop
5. ou est-ce que TEC englobe les autres structures ? En tant que réseau ou en tant qu'archipel ?

6. Connexions et interactions Ln V

Dans un projet collectif, avec des niveaux d'ancienneté variable, il est essentiel de se poser la question des **rituels de rencontres** qui permettent l'inclusion et l'ouverture entre membres.

- Nouveaux membres
 - >> intention : favoriser l'**inclusion**
 - Rituels informels de rencontre en groupe + accueil
 - Rite de passage
Présenter les nouvelles personnes au groupe, ou les faire se présenter (visibilité auprès du groupe, partage de motivations/intentions)
 - Temps de transmission
Temps de formation pour expliquer le fonctionnement du collectif, les valeurs, comment trouver les informations, etc.
- Membres intégrés
 - >> intention : favoriser l'**ouverture**
 - Réunion en présentiel et en groupe

- poser un cadre favorisant les rencontres en groupe
- temps de coworking entre membres
- Temps de célébration hebdo / mensuel
 - espace de connexion hors asso/boulot
- Rituels de rencontre à 2-3
 - temps d'approfondissement des relations
 - occasion d'écoute et d'échange
- Exploration
 - favoriser les rencontres avec acteurs clés de l'organisation pour à la fois créer des liens, et comprendre qui sont les référents de différents domaines (dej papotes -> asso, institutions)

Pour les collectifs qui ont un objectif de longévité plus important, "l'ouverture" entre les membres est un facteur déterminant de cohésion et de durabilité.

Généralement, l'investissement des membres du collectif augmentant, plus il y a d'espaces et d'outils qui participent à l'expression de créativité et de liberté, plus ça favorise leur motivation à prendre part au processus d'accueil et d'intégration.

7. Mode de prise de décision en fonction des questions albane.gelin@gmail.com

“prendre les décisions au niveau le plus spécifique de l'organisation, partant du principe que ce sont les « personnes qui font qui savent et donc qui décident » “

Décisions structurantes

- gestion par consentement
- présence obligatoire des membres actifs concernés par la décision

Décisions non structurantes

- majorité → Céline : Au sein des cercles : en consentement
- vote à jugement majoritaire (par préférences)
- présence obligatoire des personnes compétentes / expertes
- présence obligatoire des membres consultatifs (=membres directement impactés par la décision)

8. Charte1 : Espace de liberté

gunesceline@gmail.com

Modes de communication (ex : pour et pas contre, parler en son je, rendre visible, parler avec intention...) → à faire émerger avec le groupe (Céline)

9. Charte2 : Processus d'entrée et de sortie Ln V

TEC est un train qui accélère peu à peu, si un individu veut monter en route, plus il attendra, plus la vitesse à laquelle il devra être pour rattraper le train devra être élevée. On ne peut pas arrêter le train tout le temps, partout, dès que quelqu'un veut monter dedans.

A partir de là, l'idée est d'identifier les différents outils disponibles pour l'inclusion des nouvelles personnes.

Restitution de l'atelier parcours d'implication : [lien](#)

Comment entrer dans Territoires en Commun ? "Comment m'impliquer ? Devenir membre ? Un parcours "officiel" et le parcours "off" idéal des différents persona (coliver, voisin, chef de projet ou autre) / Ln

comment partir de Territoires en commun ? Conditions d'un départ volontaire, d'une exclusion (?) / Ln

Réunion 2 à X d'un collectif à engagement faible, 2-50 personnes : Le patrimoine informationnel commun a commencé à grandir, le train a pris un peu de vitesse.

Il est nécessaire ici d'avoir une sorte de sas qui permet aux nouveaux de rattraper leur "retard". L'expression anglaise "Bringing them up to speed" est juste parfaite pour décrire ça.

Pour tous, il est aussi nécessaire à chaque réunion de rappeler le cadre et les pratiques de prise de parole, qui vont mettre encore un petit moment à devenir des habitudes.

- Cercle d'inclusion : pour rappeler le cadre et les pratiques, créer une membrane collective pour la réunion
- Chuchoteur

- s : Chaque nouvel arrivant sera assigné un parrain, qui pourra lui "décrypter" ce qui se passe, rappeler le contexte, et s'assurer que la personne possède toutes les clés de compréhension pour contribuer.
- Le bocal : Les nouveaux arrivants ne peuvent être qu'observateurs dans un premier temps et ne pourront véritablement participer que lorsqu'ils seront à l'aise.
- Arbre des communs : Un document central (paperboard, fresque, pad, etc...) reprend toutes les informations partagées au sein du collectif, compte rendus, prises de notes, etc... et est disponible au sein de l'espace pour que les nouveaux arrivants puissent se l'approprier avant d'interagir au sein du groupe

Cercles multiples : Suivant le nombre de participants, il peut être intéressant de créer plusieurs cercles en fonction de l'ancienneté, ou du niveau nécessaire d'implication pour contribuer à la conversation. Par exemple, si un groupe travaille depuis 3 réunions à l'organisation d'un événement, les nouveaux arrivants auront du mal à trouver leur place. Annoncer clairement l'intention de chaque cercle et les conditions requises pour y participer pourront éviter des malentendus et des frustrations.

Temps de réunion supplémentaire pour les nouveaux arrivants : Pratiqué chez les Colibris, il s'agit ici de demander aux nouveaux de venir 15mn plus tôt pour leur expliquer le contexte, le déroulement de la réunion, la culture du groupe, etc... et leur laisser le temps de s'approprier tout ça, avant que les "vétérans" arrivent.

10. Gestion des conflits & cercles restauratifs

Ln V

- CNV & expression des besoins
 - organisation d'un atelier CNV
 - expression de ses besoins dans un cadre multi-acteurs (diff cultures, diff objectifs)
- Cercles restauratifs
 - Gestion des conflits, opportunité pour grandir et faire grandir le collectif
 - Médiation

Choix des livrables pour présentation

- Un document de présentation : Notion, et PPT (à voir si besoin en fonction des cibles)

- Un document "cadre de sécurité" ? charte relationnelle : valeurs, mode de communication + gestion des conflits, mode de prise de décision, processus d'intégration, processus de sortie

Réflexion AMI PTCE remi.ceret@gmail.com gunesceline@gmail.com igor louboff Ln V

1. Défrichage AMI

Discussions Hélène/Céline du 08/06/2021

Pour l'instant on a que la Coop/ le Coliving qui puisse porter. Le Coliving n'est pas décidé en collectif - petit collectif de 7 personnes.

Pour un PTCE faut il que dans le réseau il y ait déjà Institutions, entreprises, assos ? →

Est-ce assez d'argent pour faire tourner ? 50 000 balles/ par an sur 2 ans : créer de la coop sur un territoire, existence d'un tiers lieux et d'un réseau.

Tiers lieux et PTCE sont très proches : PTCE construits autour d'une dynamique tiers lieux.

Rôle de PTCE non officialisé.

Demain Falaise : font des rencontres citoyennes, avec des commissions par thématiques.

Infos importantes AMI (prise de notes Céline)

AMI permanent - Lien vers le [doc de l'AMI permanent](#)

56 PTCE actifs en mai 2021, relance suite à un rapport du labo de l'ESS

PTCE : Formes structurées et novatrices de coopérations et mutualisations économiques dans les territoires, les PTCE « sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire au sens de l'article 1er de la présente loi, qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale, pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants socialement ou technologiquement et porteurs d'un développement local durable¹ » 1 Article 9 de la Loi ESS du 31 juillet 2014

2 phases :

- **Phase 1 : Identification des initiatives de développement locales susceptibles de bénéficier d'un accompagnement global par l'écosystème lié à la relance des PTCE**

Les cibles attendues pour cette phase 1 :

a) Cette phase a pour objet d'identifier le plus largement possible les volontés d'acteurs locaux de développer des dynamiques de coopération territoriales visant à devenir, à terme, des PTCE ;

b) Un regard attentif sera porté sur les territoires dans lesquels des dynamiques de coopération entre acteurs sont déjà en émergence, sans pour

autant avoir atteint un seuil de maturité leur permettant d'être opérationnellement considérées comme des PTCE en exercice ;

c) Une attention particulière sera portée aux territoires dits fragiles (quartiers prioritaires de la ville et zones de revitalisation rurale), (...)

Seront considérés comme lauréats de cette phase 1 les projets qui auront été jugés conforme à l'esprit des PTCE. Ils pourront bénéficier, en ce sens, d'un bouquet de services « spécifique émergence » organisé par l'écosystème PTCE afin de les accompagner dans leur émergence et les guider dans leur développement et leur stabilisation

- **Phase 2 : Identification, parmi les lauréats de la phase 1, de ceux qui pourraient bénéficier d'un soutien financier spécifique de l'Etat**

Dossier de candidature

Pour chaque demande, le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Une description de la structure porteuse du dossier (y compris ses statuts), des différents acteurs présents (ou susceptibles d'être impliqués) dans la dynamique collective, et du mode de gouvernance en place ou en perspective pour le (futur) pôle ;
- La description du périmètre géographique du PTCE et de son ancrage territorial intégrant notamment les territoires fragiles (quartiers prioritaires de la politique de la ville, zones de revitalisation rurale, bassins d'emplois désindustrialisés etc.) ;
- La description des objectifs (en termes de développement d'activité, de création d'emplois, d'innovation sociale ou de recherche d'utilité sociale, de valorisation des ressources locales et de l'implication des acteurs du territoire) et de la vision stratégique du (futur) PTCE ;
 - Le cas échéant, la description sommaire des actions déjà entamées par le (futur) PTCE au moment du dépôt du dossier ou envisagées à court, moyen et long terme ;
- Les perspectives attendues de financement prévisionnel du (futur) PTCE (simplifié et en grandes masses) ;
- Et, le cas échéant s'ils sont formalisés (en fonction de la maturité du projet) :
 - o Un plan d'action prévisionnel sur 3 ans ;
 - o La description de l'implication des différentes catégories de membres du (futur) PTCE ;
 - o Les perspectives de mise en réseau avec les autres dispositifs et l'articulation avec les politiques publiques nationales et locales.

Eligibilité :

Pour être éligibles, les projets déposés doivent répondre (ou avoir comme perspective de répondre à moyen terme) à une majorité des critères suivants :

- être un regroupement, sur un même territoire, de réseaux, entreprises et structures de l'économie sociale et solidaire qui s'associent à des entreprises industrielles ou commerciales, et le cas échéant à des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation ;
- avoir un ancrage territorial des activités économiques ;

- investir dans la recherche et le développement territorial dans une visée d'innovation sociale ou la recherche d'une utilité sociale ;
- favoriser/ viser la création, consolidation et/ou le développement d'emplois durables et de qualité ;
- favoriser le développement d'activités respectueuses des humains et de l'environnement ;
- contribuer à la valorisation d'une diversité de ressources locales : matérielles, humaines et financières ;
- permettre l'implication de citoyens, d'acteurs et d'institutions de toutes tailles.

→ veut dire que si c'est TEC il faut avoir des membres de toute nature / taille, forme d'association ou de coopérative

Lien vers l'AMI :

<https://www.economie.gouv.fr/files/files/2021/2021-05-12-ami-permanent-ptce-2021.pdf>

2. Prochains Petits pas

Personnes ressources à consulter :

- Boris sur : quand? xxxx qui? xxxx
- Igor sur aspect technique : quand? jeudi

Archive

#CONTEXTE

- TEC vs El capitan
Que fait-on au sein de TEC? On intègre un projet de l'écosystème de Territoires en Commun pour contribuer concrètement aux projets du territoire et de transition (alimentation, agriculture, biodiversité, santé, etc).
Que fait-on à El Capitan? on est là pour créer du lien avant tout.
- Groupe concentrique de 4 personnes
- Animation, réflexion de fond (structuration de projets, impulse les initiatives), comm est portes paroles de l'asso, conseils au sein de TEC, vie de l'association
- Finance : niet
- Rencontre citoyenne = comment nous rejoindre? Comment participer? Comment se crée les projets? —> en suspens manque de temps, mauvais format, difficulté à mobiliser
- au sein de TEC, on crée ce terreau

#ROLES

Qui sommes-nous/ne sommes pas? Nos rôles ne visent pas de combler mais de fluidifier faciliter et de relier.

A. Accompagnateur.rice d'idéation via rencontre/réunion citoyenne

- faire émerger des idées > projets à partir d'un groupe
- A partir d'un groupe, poser/concrétiser des idées > projets

B. Entremetteuse.eur

- Mettre en lien pour faire avancer les projets
- Créer des rencontres
- Créer des liens entre acteurs du réseau
- Créer des liens avec les projets du réseau
- Visibiliser la démarche

C. Porteuse.eur des projets

D. Contributrice.eur

- Compétences qui viennent s'inscrire au sein des projets

#PRINCIPES

- ❖ Les principes de fonctionnement se dessinent de façon spécifique au sein de chaque projet TEC.
- ❖ Quelles sont les valeurs communes? [à définir]
- ❖ A-t-on des **causes/convictions communes qui sous-tendent les projets TEC?**

#VALEURS

[à définir]

1. Autonomie
2. Coopération

#FORMATSDEREUNIONS

Propositions de nouveaux formats plus adaptés, lisibles et inclusifs autour des projets et réflexions TEC

Idées :

- Apéro projets en cours (bimensuel) : partage projets & expression des besoins
- Apéro projets en émergence (bimensuel) : partage de projets & qui veut s'y investir
- Apéro voisin : discussion d'idées de nouveaux projets
- Proposition de **réunions en cercle thématique** (mode de fonctionnement opale)
 - Agri-alimentation durable
 - Habitat
 - etc.